



## Comité Technique d'Établissement du Cerema 11 juillet 2017

# Compte-rendu Force Ouvrière

### Préambule :

La déclaration FO a suscité quelques réactions d'agents. Est-il utile de rappeler les causes des drames passés et à venir quand l'État néglige ses missions de service public ? La propagation des flammes sur la tour Grenfell a été favorisée par le revêtement posé lors de la rénovation de la façade en 2016. Selon le *Times*, le recours à ce revêtement est par exemple proscrit aux États-Unis pour les immeubles dépassant 12 m de haut.

Les autorités locales ont ignoré pendant des années les cris d'alerte concernant la sécurité du bâtiment et le danger d'incendie, couplés à l'absence d'issue de secours, d'extincteur, d'alarmes incendie. En France, depuis plus de 40 ans, le CRC garantit le respect des seuils minimaux de la qualité technique des constructions et participe à prévenir des situations dangereuses pour les occupants. Peu après la tragédie, Richard Ferrand, ministre de la Cohésion des territoires, a commandé auprès du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) un rapport pour évaluer la réglementation «sécurité incendie» en France. Avec comme objectif : se demander si une telle situation pouvait se reproduire dans l'Hexagone. Pour son rapport, le CSTB s'est appuyé notamment sur les retours de terrain agrégés dans la base de données Salicorn alimentée par les contrôleurs CRC du Cerema. CQFD !

FO rappelle que c'est l'indifférence qui tue  
et qu'il faut un peu se secouer avant d'avoir tout perdu.

Que ça soit bien clair pour tout le monde !

**FO n'est pas là pour tenir des propos consensuels et aseptisés dans l'optique d'élections à venir mais FO défendra ses convictions contre toute mesure visant à dégrader les politiques publiques sous prétexte de rigueur budgétaire.**

### Les réponses du Directeur général (DG)

Réponse courte du DG car de nombreux sujets sont hors Cerema même s'il y a toujours un impact indirect. Le DG évoque les difficultés rencontrées par les directions. Le Cerema est sur une trajectoire et c'est un défi.

L'évolution du recrutement et le repyramidage est un vrai sujet et sera prochainement à l'ordre du jour. Le DG rappelle qu'il juge toujours excessif la baisse des effectifs et souligne qu'il y a eu un élément important lors du dernier Conseil d'Administration avec la lettre envoyée par le président Gaël Perdriau pour réclamer une place pour le Cerema dans le dispositif institutionnel.

Les directeurs de cabinet ont été rencontrés et le DG connaît bien ses interlocuteurs. Une rencontre prochaine avec le cabinet de Nicolas Hulot est prévue avec Gaël Perdriau. Le DG reste extrêmement mobilisé dans cette période de transition.

### **Point pour avis : Décision sur les modalités de mise en oeuvre du télétravail au Cerema**

FO a souhaité favoriser la mise en place rapide du dispositif même si tout n'est pas parfait, notamment la prise en charge de l'abonnement internet.

VOTE : **Pour** à l'unanimité !

La 1ère campagne va donc être prochainement lancée.

### **Point pour débat : Déclinaison du projet stratégique : chantiers thématiques, projets de service**

Le calendrier a été long pour le projet de service (plus de 2 ans).

Le DG admet avoir mal communiqué sur les décisions mises en ligne. Les décisions sont assumées et liées aux réflexions des Directions Générales des ministères sur comment doit être le Cerema. L'évolution des politiques publiques nous oblige à nous adapter aux besoins. Le cœur de notre mission reste toutefois l'appui aux Politiques Publiques.

FO pense que le Cerema doit également avoir sa propre réflexion pour être aussi force de proposition et susciter l'envie. Le DG précise que le Cerema s'efforce d'avoir des espaces d'initiatives. Le DG ne souhaite pas que le COP (Contrat d'Objectifs et de Performance) soit la synthèse des demandes de l'État.

La notion de concertation d'un projet de service a ensuite été débattue car plusieurs directions n'ont pas concerté de la même manière.

Un travail d'approfondissement a été fait sur une dizaine de thèmes mais d'autres sont à venir, comme le CER de Rouen.

Pour le CRC (Contrôle des règles de la Construction), 3 agents sont intervenus et ont su clairement expliquer leur domaine d'expertise et l'intérêt pour le Cerema de garder leur activité. La direction du Cerema a réaffirmé son choix de réorientation des activités vers la gestion du patrimoine immobilier. Il reste cependant un travail à faire autour du CRC.

Mi-septembre 2016 lors du CODIR, l'analyse du rapport du CSTB a été faite et le DG a dénoncé certaines inexactitudes du rapport.

Toutes les décisions du CODIR sont passées en revue sans aucune inflexion de la Direction qui assume ses choix. FO pose alors la question de l'utilité de ce point pour débat sur des décisions actées du CODIR.

### **Point pour débat : Présentation du bilan social 2016**

Le bilan social est la compilation des 12 bilans sociaux sont élaborés au sein des différentes directions.

Un travail de qualité a été réalisé et mérite que tous les agents prennent connaissance du bilan social. FO avait choisi de transmettre ses remarques en amont.

### **Point pour info : Démarche de mise en oeuvre du RIFSEEP : calendrier, référentiel**

Le RIFSEEP est le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Un référentiel Cerema est en cours de consolidation.

FO rappelle que la déclinaison du dispositif sera désastreuse à terme pour l'ensemble des agents du Cerema qui souhaiteront muter. Des grilles de classement des postes et groupe de fonctions sont faites par corps.

Le travail de mise en oeuvre du RIFSEEP au titre de 2016 porte uniquement sur l'IFSE et s'applique aux agents des corps concernés par la mise en oeuvre du RIFSEEP à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (filiale administrative). Pour la filiale technique, c'est au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **Point pour info : 4C : bilan de la campagne 2017**

Un document est remis en séance. La campagne 4C-2017 a permis de vérifier que le périmètre choisi pour les 5 nouvelles communautés-métier (900 agents) fonctionne bien.

Un peu plus d'un agent sur deux fait partie de deux communautés ou plus, pour 3 contributions en moyenne.

L'outil monte en puissance et les personnels n'ont pas encore complètement exploité l'outil.

## **Point pour info : Opérations de relocalisation : point d'actualité**

**Nice** : le CHSCTSS de la Dter Med du 12 juillet 2017 va évoquer le rapport d'expertise.

**Le Bourget** : amphi du 30 juin avec les agents. Pas de rapprochement avec Trappes tout comme Champs-sur-Marne. Réflexion pour St Mandé, Paris ou banlieue proche.

**Bonneuil/Nantes/Aix** : le travail avance bien mais pas encore pour tout le monde.

**Metz** : installation dans un bâtiment domanial de l'université. C'est au mois de septembre que la décision devrait être formalisée.

**Nantes** : pas de changement depuis mars

**Bordeaux** : les scenarii sont connus mais ça coûte cher au vu du bénéfice possible.

## **Point pour info : Points-clés sur la gestion des personnels contractuels du Cerema**

La direction a rappelé que la pratique est plutôt celle du ministère à savoir 3+2+1.

Pour les revalorisations de salaire, la circulaire du 26 avril 2006 encadre le sujet. Cependant, selon l'importance de la mission confiée ou en cas de responsabilité accrue, des possibilités de marge existent.

Même si la direction précise que chaque contractuel est suivi, FO a demandé à ce que chaque agent dispose au plus tôt d'une perspective sur son avenir et que la hiérarchie soit informée de la stratégie envisagée par la direction de chaque dter/dtec, notamment en amont du dernier entretien professionnel.

A NOTER : le point sur les effectifs a été remis au prochain CTE

**JE-NOUS-TOUS FO!**